

“A tous ceux qui les présentes verront faisons savoir que Nous reconnaissons et érigeons, par les présentes, comme mission sous l’invocation de saint Pie V, dont la fête se célèbre le 5ème jour du mois de mai, la partie du territoire de Saint-Joseph située à l’est de la rivière aux Marais et de la rivière Rouge. Pour être la dite mission de Saint-Pie entièrement sous notre juridiction, à la charge pour les missionnaires que Nous ou nos successeurs jugeront à propos d’y envoyer, de se conformer en tout aux règles de la discipline ecclésiastique établies dans cet archidiocèse, spécialement d’administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite mission, enjoignant à ceux-ci de porter respect et obéissance aux dits missionnaires, et d’aider à l’exercice du culte et à l’entretien des dits missionnaires suivant nos prescriptions. Et par le seul fait du présent décret, la dite mission de Saint-Pie devient une corporation civile en vertu du chapitre XXIII des Statuts du Manitoba, 37 et 38 Victoria, 28 juillet 1874.

“Sera le présent décret lu et publié au prône de la première messe qui aura lieu dans la dite mission après la réception du dit décret.

“Donné à Saint-Boniface, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre secrétaire, le 22ème jour du mois d’avril 1879.

(Signé) † Alex., arch. de St-Boniface, O. M. I.
Georges Dugast, ptre, sec. ad hoc.”

M. l’abbé Fillion avait commencé à tenir des registres pour la nouvelle mission dès 1877, comme l’atteste le certificat suivant :

“Je, soussigné, atteste que le présent registre contient trente-huit feuillets cottés et paraphés par moi, et que tel registre est destiné à l’enregistrement (36 Viet., chap. XIII) des baptêmes, mariages et sépultures pour la paroisse de Saint-Pie, dans le comté de Provencher, province de Manitoba.

“Fait, signé et scellé à Saint-Norbert, comté de Provencher, province de Manitoba, 10ème jour de février, A. D. 1877.

(Signé) Joseph Turenne,
greffier de la Cour de Provencher.”

Jusqu’à la fin de mai 1876, la mission de Saint-Pie ne comptait qu’environ une douzaine de familles métisses. Pendant l’hiver de cette année Mgr Taché avait envoyé le R. P. Lacombe aux Etats-Unis pour y recruter des colons; il en amena 105, dont 75 hommes, par voie de Sarnia, Sault-Ste-Marie, Fort William et Duluth. Ces braves colons eurent beaucoup à souffrir dans les glaces du lac Supérieur. Ils se dispersèrent un peu partout dans la province, mais un certain nombre d’entre eux s’établirent à Saint-Pie et devinrent les pères de plusieurs familles du Letelier d’aujourd’hui.